



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E106348

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2024

ÉDITÉ LE 13/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/06/2020

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/07/2020
751 290

Raison sociale : SOPAC ENERGIE GENIE CLIMATIQUE

25 QUAI ADRIEN AGNES
93300 AUBERVILLIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Téléphone : 01 47 99 21 82

Fax : 01 47 99 31 04

Siret : 799 902 903 00035

Portable :

Code NACE : 4674B

Site Internet : www.sopac-energie.fr

Numéro caisse de congés payés :

E-mail : alamy@sopac-energie.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
MARTY SÉBASTIEN PRÉSIDENT

AXA FRANCE IARD 6111686904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6111686904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	09/11/2021
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	16/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	09/11/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	09/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.